

2026-2027

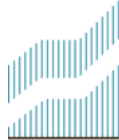
DIPLÔME UNIVERSITAIRE COMPLIANCE ET MAÎTRISE DES RISQUES EN ENTREPRISE



UCA
ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

UCA
IAE
CLERMONT AUVERGNE
School of Management


ORDRE DES AVOCATS
CLERMONT-FERRAND


**L'École
supérieure
de la banque**
L'Expertise CFPB

AFJE
Les Juristes d'Entreprise

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
LYON-RIOU

DFCG.
Auvergne-
Rhône-Alpes

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La compliance et la durabilité / Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) irriguent les métiers de l'audit, de la banque, de direction financière, d'expertise et du juridique. Elles s'inscrivent dans une évolution notable axée sur la prévention des risques. Cela aboutit à un changement de paradigme pour les professionnels dans la mesure où les organisations et entreprises ne peuvent plus seulement s'éloigner de pratiques répréhensibles. Afin d'échapper à toute sanction, elles doivent désormais justifier que les dispositifs nécessaires destinés à éviter la survenance de telles pratiques ont été mis en œuvre. Si la conformité bancaire et financière fut pionnière dans la consécration de la compliance, celle-ci s'est ensuite développée dans d'autres domaines tels que la législation économique, les pratiques anticoncurrentielles, la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la responsabilité sociétale des entreprises, ainsi que la protection des données à caractère personnel.

Par ailleurs, la compliance vise à synchroniser différents processus internes qui ont pour objectif de maîtriser les risques tout en assurant une cohérence des démarches de l'entreprise. En effet, et afin de garantir la pérennité des entreprises ainsi que la valeur ajoutée de leurs activités, il leur incombe d'appréhender la gouvernance, la gestion des risques et la conformité au regard de la réglementation applicable.

Qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises (PME) voire d'organisations de grande taille, un contrôle coordonné s'avère nécessaire pour parvenir à une gestion optimale. En revanche, lorsque ces domaines sont gérés de manière indépendante, une duplication substantielle des tâches apparaît. Cela peut également aboutir à une perte de contrôle voire à un risque notable de non-conformité.

Ce faisant, l'intérêt de cette formation est double. D'une part, elle vise à initier les participants aux concepts et méthodes relatifs à la gestion des risques. D'autre part, elle tend à leur apporter les outils d'ingénierie destinés à organiser cette gestion interne.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements du D.U se déroulent un vendredi par mois de septembre à juillet à l'IAE Clermont Auvergne (11 boulevard Charles-de-Gaulle, 63000 Clermont-Ferrand).

Ils sont répartis en 10 journées de 7h30 chacune et d'une 11e journée de 7h, + 8h de formation en ligne, soit une **formation d'une durée totale de 90 heures**.

Ce diplôme est organisé en mode hybride, essentiellement en présentiel avec la possibilité de suivre la formation en visioconférence pour deux journées au maximum.

Journée n°1 : Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / contexte du *soft law* et *hard law*

Journée n°2 : Les méthodologies de gestion des risques (approche générale des risques, normes ISO, cartographie des risques majeurs : méthodologie et organisation)

Journée n°3 : L'intelligence économique

Journée n°4 : La maîtrise du cyber risque au sein des entreprises

Journée n°5 : La maîtrise des risques environnementaux (approche pratique à travers l'exposé des rapports de durabilité, le règlement taxonomie, la directive CSRD, Say on climate, etc...)

Journée n°6 : Les enjeux de la durabilité / les nouvelles perspectives en matière d'audit extra-financier

Journée n°7 : La gestion des risques de corruption et de concurrence

Journée n°8 : L'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des technologies de l'information (protection des données à caractère personnel / intégration de l'intelligence artificielle)

Journée n°9 : La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers

Journée n°10 : La compliance bancaire

La 11e journée sera consacrée :

- le matin à une épreuve de 3h portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du D.U. ;
- l'après-midi à une conférence libre sur un sujet d'actualité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET MODALITÉS D'ADMISSION

Niveau de formation requis : Bac+4 ou équivalent ou Validation des Acquis Professionnels

Public visé par la formation (Formation Continue) : Professionnels de tous les secteurs, juristes ou non juristes en lien avec la problématique de la gestion des risques (cadres du secteur privé ou public, DAF, avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes, banquiers, et leurs collaborateurs...).

Seuil d'ouverture : 10 **Capacité d'accueil maximale :** 15

Tarif de la formation : 3 000 €

Éligibilité au CPF : Nécessité pour les candidats de s'inscrire à l'École de Droit (fiche RNCP 38159)
En l'absence de financement CPF : possibilité de s'inscrire à l'École de Droit ou à l'IAE.

Période d'inscription / de candidature : Dépôt et étude des dossiers de candidature à partir de mars 2026

Contacts : DUcompliance.droit.iae@uca.fr

Rentrée prévue en septembre 2026.

Rythme de formation prévue : un vendredi par mois sur l'année universitaire


d'infos
sur nos sites Web



École de Droit



IAE Clermont Auvergne

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- **École de Droit**

Anthony MAYMONT, maître de conférences HDR en droit privé

- **IAE Clermont Auvergne**

Benoît RAYNAUD, maître de conférences, avocat

Fabien ROUX, maître de conférences

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Olivier ARTHAUD, expert-comptable et commissaire aux comptes

Cabinet ARTHAUD & ASSOCIÉS

- Cédric GÉLIBERT, directeur de la délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne,
directeur du réseau et formateur pour les métiers de la banque

École supérieure de la banque (ESBanque)

- Aurélie GARRET-DALMAIS et Emilie PESSIAU, avocates

Cabinet FIDAL

- Sandrine ITIER, directrice juridique Europe du Sud

Groupe LHOIST

- Caroline JOLY, avocate

PANORAMAS PUBLICS AVOCATS

- Olivier de MAISON ROUGE, avocat

Cabinet LEX-SQUARED

- Sylvain MARSAT, professeur des universités

IAE Clermont Auvergne - Université Clermont Auvergne

- Anthony MAYMONT, maître de conférences

École de Droit - Université Clermont Auvergne

- Claire PLANCHE, directrice domaine d'activité RSE

AXEGE CONSEIL

- Laurence PLANE, auditrice interne

Groupe MICHELIN

- Benoît RAYNAUD, maître de conférences, avocat

IAE Clermont Auvergne - Université Clermont Auvergne

- Fabien ROUX, maître de conférences

IAE Clermont Auvergne - Université Clermont Auvergne

École de Droit - 41 Bd François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand
IAE Clermont Auvergne - 11 Bd Charles-de-Gaulle, 63000 Clermont-Ferrand

droit.uca.fr

iae.uca.fr

DUcompliance.droit.iae@uca.fr